

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cent. - Suisse 25 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 fr.

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement
par la Société Publi-
cité S. A., St-Maurice,
Lausanne, Genève, Mon-
troux, Fribourg, etc., et au
Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 11.20 6.— 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration

ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11274

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Nouveaux faits connus Lundi à midi

La conférence de Spa s'est terminée
à la satisfaction générale.

A Berlin, suicide du prince Joachim,
le cadet des fils de Guillaume II. Il
était âgé de 30 ans.

En Chine, troubles révolutionnaires.
La loi martiale a été proclamée.

La Grève des Berceaux

Un de nos dévoués collaborateurs a
publié, depuis une année, plusieurs arti-
cles sur la dépopulation dont les ravages
commencent à se constater en Suisse.

Ces articles ont produit une profonde
impression sur le public, et nous nous
félicitons de ce résultat.

Le mal n'est, en effet, incurable, chez
un peuple, que lorsqu'il se développe
au milieu de l'indifférence.

Quand il inquiète et alarme, on peut
toujours espérer qu'on le conjurera tôt
ou tard.

Malheureusement, nous ne pouvons
que très rarement publier les lettres
que nous recevons à ce sujet et qui
contiennent parfois des réflexions très
logiques, très utiles, mais la question
est si délicate en elle-même qu'un di-
recteur de journal regarde à deux et
trois fois avant de livrer des pensées
troublantes aux quatre vents de l'es-
prit et du cœur.

Un de nos correspondants nous fait
remarquer que, très souvent, on lit à la
quatrième page des journaux des an-
nonces de ce genre :

« Une famille demande un ménage
sans enfants, la femme comme cuisinière,
l'homme comme jardinier, concierge
ou valet de chambre. »

C'est-à-dire que « sans enfants » de-
vient un titre, une qualité, une vertu.

Avant d'exiger des serviteurs de sé-
rieuses qualités morales et techniques,
on demande avant tout qu'ils n'aient
pas d'enfants.

C'est tout simplement épouvantable.
Du temps des Grecs et des Romains,
n'avoir pas d'enfant était une honte.

On a lu, dans Plutarque, la phrase
adressée par des jeunes hommes à un
vieillard célibataire devant lequel ils ne
se levaient pas et qu'ils ne saluaient
pas, contrairement à l'antique usage :
« Pourquoi l'honorerions-nous, alors
que tu n'as pas d'enfants pour nous hon-
orer plus tard ? »

Eh bien, ce qui était une honte aux
yeux des anciens devient, à notre épo-
que, l'avantage, sur les concurrents à
une place, une source de profits, et il
importe de flétrir, dans la classe socia-
le des maîtres, ceux qui sont assez fé-
rocement égoïstes pour interdire aux
serviteurs ce qui est à la fois la loi de
la nature et la loi de Dieu.

Une autre objection surgit :

« S'il est vrai que le nombre des en-
fants décroît à mesure que le pain
manque pour nourrir la famille, il de-
vrait arriver que les enfants seraient
moins nombreux dans les familles pau-
vres que dans les familles riches. Or,
c'est le contraire qui se produit. Les
ménages qui vivent de leur salaire
voient dans les enfants nouveau-nés de
futurs auxiliaires de leurs travaux ;
tandis que les riches ne veulent pas

avoir plusieurs enfants. Le bourgeois
égoïste craint de voir le bien patrimo-
nial se diviser entre plusieurs cohéri-
tiers ; même le petit propriétaire ne
veut pas que les lopins de terre acquis
à grand-peine se trouvent morcelés
après sa mort. C'est ce qui explique que
les départements les plus pauvres ont,
relativement, le plus grand nombre
d'enfants. D'un autre côté, la femme
du monde regarde trop souvent la ma-
ternité comme une corvée ; elle est bien
plus préoccupée de ses toilettes et de
ses habitudes de société que des soins
et de l'éducation de ses enfants. »

Certes, nous comprenons, sans l'ap-
prouver d'ailleurs, l'inquiétude du riche,
qui craint de ne pas laisser de quoi fai-
re vivre de trop nombreux enfants, et
l'abus des diplômes de bachelier et des
carrières libérales entretient dans des
besoins de luxe et de confort inconnus
de nos pères, en Suisse alors que la
Ville, la grande Ville n'attirerait pas
invinciblement les nouvelles généra-
tions, qui savaient trouver à la campa-
gne un labour sain, agréable et rémuné-
rateur.

Evidemment, les causes de la dépo-
pulation sont multiples.

Mais la principale, croyez-le bien,
est de n'inviter de convives à la table
de famille, qu'autant qu'on peut les
nourrir.

D'où il faudrait sévèrement conclure
avec les socialistes que le capital est
l'ennemi de la famille.

C'est, en effet, pour maintenir ou
augmenter l'avoir de chaque enfant
que, dans un certain monde, on restreint
le nombre des enfants, volontairement.

Cet oubli de tous les devoirs est
particulier à notre époque, si particu-
lier que, dans maints pays, les gou-
vernements examinent les moyens
d'enrayer cette baisse de la natalité.

Il serait temps pour nous d'en faire
autant, si l'on veut éviter que la Suisse
ajoute sa poussière à la poussière des
peuples disparus.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La découverte d'un désastre. — Un désas-
tre qui s'est produit il y a plus de 2000 sié-
cles vient d'être découvert, paraît-il, par des
savants américains.

Il y a deux ans, une nouvelle étoile, que
l'on appelle Nova a paru au ciel, dans la
constellation connue sous le nom de Aquila.
Suivant les astronomes américains de Har-
vard, cette étoile Nova serait causée par la
collision d'une petite étoile errant dans l'es-
pace avec une nébuleuse. Le choc des deux
astres et l'explosion qui le suivit produisit
une lueur qui traversa l'espace à la vitesse
de près de 600.000 kilomètres à la seconde.

Les astronomes de Harvard, par leurs cal-
culs, ont pu, disent-ils, déterminer que le
point où s'était produit la conflagration se
trouvait à 217.210 ans de lumière de la
terre, ou, en d'autres termes, à une distance
telle qu'il a fallu 217.210 ans pour que la
lumière en parvint jusqu'à nous, environ
2000 millions de milliards de kilomètres.

Nouveau statut de la Palestine. — La Pa-
lestine, qui est placée sous le mandat de la
Grande-Bretagne, a été dotée d'un nouveau
statut que le haut-commissaire britannique,
sir Herbert Samuel, a dit le « Times », fait
connaître aux intéressés dans le palais du
gouvernement au mont des Oliviers.

La liberté religieuse, l'égalité des droits
et des charges, l'égalité devant la justice
sont accordées à tous les habitants, ce qui
n'était pas le cas sous le régime turc.

Au début, les fonctionnaires supérieurs se-
ront des Anglais, les fonctionnaires inférieurs
des indigènes. Il y aura un conseil, auquel
seront soumis le budget et les ordonnances.
Des mesures immédiates seront prises pour

délimiter les propriétés et en fixer les droits.
On créera des banques de crédit, on cons-
truira des routes, des chemins de fer, un ré-
seau de télégraphe et de téléphone, on éta-
blira un plan de reboisement ; l'instruction
et la lutte contre les maladies seront aussi
organisées. Les Juifs auront des facilités pour
s'établir en Palestine, mais, comme citoyens,
ils jouiront des mêmes droits que les musul-
mans et les chrétiens.

Cette organisation, sur laquelle on fonde
de grands espoirs, sera contrôlée par la So-
ciété des nations.

La fermeture des cafés. — Le Tribunal fé-
déral a approuvé le recours de droit public
présenté par les cafetiers et restaurants de
la ville d'Olten contre l'ordonnance du Con-
seil d'Etat soleurois datant de mars 1919 et
concernant la fermeture des cafés et restau-
rants à 23 h. Le Tribunal a déclaré cette
ordonnance non fondée. En conséquence,
l'heure de police cantonale pour les cafés et
restaurants sera fixée à minuit.

La dernière journée de l'empereur d'Alle-
magne. — Un journaliste français raconte
qu'il a eu l'occasion de s'entretenir avec un
jardinier de la villa « la Fraigneuse » de la
journée d'abdication de Guillaume II.

Il n'y avait pas moins de douze policiers
pour surveiller l'empereur, sans compter les
chiens. Les policiers l'accompagnaient, scru-
taient les avenues, regardaient sous les ponts,
fouillaient les buissons et les bosquets. Le
jour de l'abdication, des motos et des autos
venant de tous les côtés vinrent apporter
les nouvelles les plus désastreuses. « Le chef
jardinier et moi nous nous cachâmes dans
les buissons et nous pûmes voir l'empereur
arpentant une allée ; il portait une grosse
canne avec laquelle il martelait le sol de
coups furieux. Avant ce jour, nous avions
subi de dures épreuves, mais depuis, je vous
assure, je ne sais pas ce que c'est que la
peur. »

La baignoire d'or du prince russe. — Le
prince Elisseïeff avait, avant son mariage
avec Mme Seillère, veuve de M. Henri Men-
nier, contracté diverses obligations envers
Mlle Brésil, artiste dramatique ; notamment,
il devait lui servir une rente annuelle de
60.000 francs. Mais le prince ne versa rien.
Mlle Brésil fit pratiquer une saisie sur les
meubles de l'hôtel du prince, rue Copernic,
à Paris. Parmi les objets saisis figure une
baignoire en or. Le prince Elisseïeff a de-
mandé aussitôt au président du tribunal des
référé d'empêcher la vente de cette bai-
gnoire ainsi que des autres meubles.

Le président a fait surseoir à la vente,
jusqu'à la décision du tribunal chargé d'ap-
précier la validité des obligations contrac-
tées par le prince envers Mlle Brésil.

Il faut traire les vaches attelées de la
fièvre aphteuse. — On a tort de ne point
traire les vaches qui ont la fièvre aphteuse.
Evidemment leur lait est inutilisable, mais
en restant quelque temps sans les traire, on
provoque en elles une rétention lactée tem-
poraire qui aura pour conséquences de dimi-
nuer, par la suite, la quantité de lait qu'elles
sont capables de produire chaque jour.

C'est ce qu'a démontré M. Porcher dans
une note transmise à l'Académie des scienc-
es par le docteur Roux, directeur de l'Ins-
titut Pasteur.

Le dossier mobile. — M. de Chardonnet a
exposé à l'Académie des sciences qu'en
Amérique, toute personne qui travaille as-
sise, utilise un siège dont le dossier mobile
s'infléchit à volonté en avant ou en arrière.
De cette façon, la colonne vertébrale, quelle
que soit la position, s'appuie toujours sur un
support rigide qui la soutient. De ce fait, la
fatigue est moindre et la respiration faci-
litée.

Un record de chronométrie. — Tous les
records mondiaux de la chronométrie vien-
nent d'être battus par un chronomètre de
poche de fabrication suisse, qui a obtenu au
congrès international de l'observatoire de
Tedington, à Londres, le chiffre de classe-
ment de 96,9, sur un maximum théorique
de 100.

Ce résultat laisse loin derrière lui tous
ceux qui ont été obtenus jusqu'à ce jour en
chronométrie.

Le chronomètre qui a obtenu ce résulta-
t sera exposé à la Foire suisse d'horlogerie à
Genève, dans le stand de la Fabrique Paul
Dittschheim, qui vient de remporter ce triom-
phe chronométrique en battant ses propres
records qu'elle détient depuis 17 ans.

Une maison des étudiants à Zurich. — La
convention des délégués des étudiants à

l'Ecole polytechnique fédérale a décidé dé-
finitivement la création d'une maison des
étudiants, qui sera organisée sur le modèle
de celles qui existent depuis longtemps déjà
en France, en Angleterre et en Amérique.
Une assemblée générale des étudiants à l'E-
cole polytechnique fédérale a approuvé à
l'unanimité le rapport présenté sur les tra-
vaux préparatoires. Les étudiants comptent,
pour cette œuvre qui doit répondre à leurs
besoins au point de vue social, sur un effi-
cace concours de la part des autorités et du
public.

Nouveaux bras artificiels. — Au Collège
of Ambulance de Londres on a fait l'autre
jour la démonstration de nouveaux bras ar-
tificiels grâce auxquels un jeune mutilé a pu
facilement prendre son repas, signer son
nom, écrire un peu à la machine, prendre
une cigarette et l'allumer.

Sir James Cantlie, qui expliquait le manie-
ment de ces merveilleux appareils, a dit
qu'ils sont l'œuvre d'un appareilier gazier
d'Edimbourg et que leur mécanisme consiste
en une combinaison de tuyaux et de leviers.

Simple réflexion. — L'opinion que nous
nous faisons des choses doit naturellement
varier avec l'évolution de ces choses. L'hom-
me qui déclare ne jamais changer d'opinion
fait preuve d'une complète ignorance ou
d'imbécillité pure.

Curiosité. — Une révolution transfor-
merait sous peu l'industrie métallurgique. Le
bruit court qu'un ingénieur français, M. Bas-
set, aurait trouvé le moyen de produire de
l'acier en partant directement du minerai
sans passer par la fonte. On n'en serait mê-
me plus aux expériences, mais aux réalisa-
tions.

Le Bon Usage de la Villégiature

Les citadins qui quittent la Ville et
arrivent en Valais pour le joli temps des
vacances feront bien de ne pas empor-
ter la Ville dans leurs malles : j'entends
leurs habitudes de la ville. Autrement, ce
n'est pas la peine de s'en aller.

C'est généralement le tort des cita-
dins : où qu'ils aillent, dans la monta-
gne et dans le moindre village, ils re-
constituent la ville. Ils ne savent pas
se dépayser. Ils ressemblent à cet amou-
reux du poète latin qui, en tous lieux,
prenait son amour et ses tourments.

Cependant, il est bon de se dépayser
quelquefois. Et ne craignez point de
passer à l'Internationale, pour cela.
Mais, si vous allez à la campagne, tâ-
chez d'y goûter ce qui vous manque le
plus en ville, le silence, la solitude et
le repos.

Il n'y a pas de silence en ville. La vie
moderne y fait un effroyable vacarme.
Du reste, le silence est l'une des choses
du monde la plus rare, en tous pays,
même lointains et retirés. Les vrais
amateurs de silence, et qui en sont, aus-
si gourmands que d'une eau claire et
fraîche au fort de l'été, se souviennent
de l'avoir rencontré ou de l'avoir sur-
pris en quelques-unes des retraites où
il semble réfugié, timide, craintif et
blessé du bruit d'une feuille que le vent
détache. Mais plus rare encore est le
silence de l'âme, dans lequel les idées
ne sont point éperdues : alors, elles
vont et viennent tranquillement, se ran-
gent les unes auprès des autres, selon
que les y engage la règle de courtoisie
intelligente appelée logique. Elles ne
s'agitent plus comme des folies ; et elles
forment ensemble ces décentes réunions
que l'on appelle vérités. Je ne dis pas
qu'il ne se trouve de vérités en ville ;
seulement, elles s'y trouvent un peu
mêlées ; il est difficile de les reconnaitre
et de les séparer des autres opi-
nions que produit le même hasard et qui
n'ont point d'analogie avec la réalité.

Il n'y a pas de solitude en ville. Vous
le savez bien ; et c'est peut-être l'une
des raisons qui font que vous aimez la
ville. Car il vous semble que la solitude
est redoutable. Vous n'avez pas tort :
elle est redoutable, mais indispensable
aussi. Que de gens n'ont jamais été un
instant seuls avec eux-mêmes et trépas-

sent avant d'avoir vu le visage de leur
pensée ! Pourtant, les philosophes, voire
les politiciens, revendiquent pour le plus
petit enfant, comme pour le citoyen
monté en graine, l'indépendance et, en
leur jargon, l'autonomie de la pensée
individuelle. C'est une grande farce. Et
l'on s'en apercevrait, si l'on essayait de
compter les personnes avec qui l'on a
échangé quelques mots et qui ont prou-
vé qu'elles avaient choisi leurs préfé-
rences morales ou intellectuelles. On
pourrait tenter la même épreuve sur
soi-même : et cette épreuve serait de
nature à vous induire en modestie. Au
surplus, il n'est pas désirable que la
pensée d'une époque et d'un pays de-
viennent extrêmement individuelle. Il en
résulterait un fâcheux désordre et une
espèce d'anarchie. La mode, la conta-
gion mentale et enfin le snobisme sont
des principes de groupement, non les
meilleurs, mais qui valent encore mieux
qu'un éparpillement universel. Toutefois,
il n'est pas dangereux, et il est profitab-
le, de se consulter à l'occasion, d'ap-
prendre que, ce que l'on dit, on le croit
souvent toute plutôt que le contraire, et
de répéter les points de sincérité que
l'on a. Cela demande un peu de solitude
et la sécurité que donne la campagne.

Il n'y a point de repos en ville. Joubert
écrivait à Mme de Beaumont : « Ayez
le repos en amour, en vénération ! » Ce
n'est pas le conseil d'un fainéant. Car
on n'obtient pas le repos sans travailler
beaucoup, non seulement à l'acquérir,
mais à le conserver. Le repos doit par-
tir de Joubert ne consiste pas à négliger
ses devoirs et à demeurer dans un état
de lâche indifférence ; il récompense les
âmes qui ont soigné de ne pas confondre
la turbulence et l'activité, qui savent,
pour y avoir songé, qu'une idée juste a
bonne tenue et que le tumulte et le men-
songe se ressemblent comme deux frères
jumeaux.

Les citadins qui vont passer loin de
la ville quelques semaines gagneraient
à prendre un peu la leçon de la cam-
pagne. Il y a, dans la vie à la campa-
gne, une raison qui ne se voit guère en
ville. Une raison qui est ennuyeuse ?
Mais l'ennui ne doit pas être toujours
refusé. L'ennui a des vertus qu'il est
frivole de méconnaître. Et, si vous ap-
pelez ennui le contraire de ce qu'on ap-
pelle en ville le plaisir, vous sentez bien
ce qu'il peut avoir de très aimable. Ne
méprisez pas les délices de l'ennui.

Les personnes qui ont accoutumé de
vivre à la campagne ne prétendent pas
à un perpétuel amusement, que vous
accordez, qui est fastidieux. Comme
leurs journées, les unes après les autres,
sont pareilles, ou peu s'en faut, elles
sont très sensibles à de simples diver-
tisements et, pour être contentes, n'ont
pas besoin d'un tralala considérable. El-
les ne renchérisse pas chaque jour sur
les plaisirs de la ville et ainsi ne cou-
rent pas le risque d'arriver à une ab-
surdité que la nouvelle vie des villes
comporte. Elles sont reconnaissantes de
la moindre aubaine : et c'est une attitu-
de assez prudente à l'égard de la des-
tinée.

Elles ont vécu toutes proches et
presque ensemble depuis des années ;
et elles ne font pas semblant d'être
jeunes, conséquemment pueriles, au delà
du temps où il convient de gaminer :
elles possèdent l'art excellent de vieil-
lir, et ce n'est pas tomber en décrépitu-
de, mais savoir les goûts, l'air et les
agréments de son âge. Elles ont, à peu
de distance, leur cimetière et leurs
morts. Elles savent où elles iront, n'i-
gnorant pas le terme de la vie humaine
et arrangent leur durée d'une harmo-
nieuse manière.

Venez à la campagne et retournez en
ville, s'il-vous-plait, un peu campa-
gnards, vers l'automne : la ville n'en
sera que plus charmante. A. B.

LES EVENEMENTS

LA SITUATION

Comme on le prévoyait hier, les délégués du gouvernement de Berlin ont souscrit à la formule des Alliés concernant les fournitures de charbon tout en faisant certaines réserves — dont nous ignorons encore le texte et même le sens. — La politique de M. Hugo Stinnes a donc fait fiasco ; il a suffi de menacer l'Allemagne d'occuper la Ruhr et les bassins miniers, d'appeler Foch et le général Degoutte, pour que les statistiques changent d'aspect et que M. von Fehrenbach et von Simons se départent de leur intransigeance. La preuve est donc faite que l'Allemagne est en mesure de fournir aux Alliés deux millions de tonnes de charbon par mois, sans compromettre sa propre industrie et mettre en péril sa propre existence.

Sortie de cette impasse, mais sans avoir pu, en ce qui concerne les réparations, procéder à autre chose qu'à un simple échange de vues, la conférence a pris fin. Une dépêche Havas en résume clairement les résultats : désarmement effectif de l'Allemagne ; augmentation des livraisons et baisse probable du charbon ; quant aux réparations elles sont renvoyées à l'examen d'une commission mixte qui se réunira à Genève, probablement dans la seconde semaine d'août.

— Dans les milieux anglais on déclare que M. Lloyd George ne restera qu'un ou deux jours à Londres ; sur les conseils de son médecin, il se rendra ensuite à la campagne. L'état de santé du premier ministre s'est, en effet, aggravé, à la suite des efforts qu'il a dû fournir à Spa. La neurasthénie guette les hommes d'Etat.

— Les conditions auxquelles M. Lloyd George a subordonné sa médiation entre la Pologne et la Russie ont provoqué une profonde consternation à Varsovie. Il reste encore dans le pays de nombreux partisans d'une résistance à tout prix vis-à-vis de la contre-offensive bolcheviste, pour conserver au moins Vilna, dont la population ne compte qu'environ 2 % de Lituaniens. Mais il était bien difficile de tirer, autrement que le « premier » anglais ne le propose, la Pologne de la fâcheuse aventure où elle s'est fourvoyée.

La Guerre civile en Chine

La situation en Chine semble s'aggraver d'heure en heure. D'après les dernières dépêches reçues de Pékin, les forces antagonistes seraient sur le point de s'aborder et déjà l'on creuserait des tranchées de part et d'autre à une distance de 80 kilomètres environ de Pékin, où l'état de siège vient d'être proclamé.

On ne connaît encore qu'imparfaitement les origines du conflit qui met, en ce moment aux prises les chefs militaires chinois.

De ce que l'on sait, il semble ressortir que deux partis, à Pékin, se disputaient le pouvoir. L'un pro-japonais, l'autre anti-japonais.

Le premier, dirigé par le maréchal Tuan-Chi-Jui, aurait vu dernièrement ses partisans éliminés du ministère, sous la pression du parti adverse qui a pour leader le général Chang-Tsao-Kun, gouverneur du Tchili.

Furieux de cette éviction, le parti pro-japonais assailit de ses réclames le président de la République et obtint de lui notamment la révocation des généraux Wu-Pei-Fou et Chang-Tsao-Kun, lesquels, à la tête de trois divisions — sur les cinq qui tenaient garnison à Pékin, — s'éloignèrent aussitôt de la capitale.

Ce sont eux qui, maintenant, reviennent sur Pékin défendu par les troupes de Tuan-Chi-Jui, lesquelles se sont portées en avant dans la direction de Tien-Tsin.

Les partisans du général Wu-Pei-Fou ont déclaré que, s'il était battu, ils détruiraient la capitale. A la suite de cette menace, les membres du corps diplomatique ont demandé au gouvernement d'interdire les hostilités à proximité de Pékin et l'ont avisé qu'ils le rendraient responsable des pertes en vies humaines et des dégâts matériels que pourraient subir les étrangers.

— Le maréchal Tuan-Chi-Jui est, il est

vrai, tout puissant à Pékin actuellement, et si le parti du Tchili veut agir, on estime qu'il devrait prendre la capitale. Mais, parmi les Chinois, l'inquiétude augmente : les généraux Wu-Pei-Fou et Chang-Tsao-Kun marchent sur la capitale. Des précautions ont été prises dans le quartier des légations. Les gardes étrangères des légations comptent 800 hommes. Mais ainsi que l'ont annoncé les dépêches hier, cet effectif peut être facilement augmenté par des troupes de soldats étrangers venant de Tien-Tsin ; 1200 fusiliers marins américains sont attendus et les Italiens ont renforcé la garde de leur légation ; le 10, des navires de guerre américains sont arrivés au large de Yang-Kou.

Le maréchal Tuan-Chi-Jui possède des avions de bombardement fournis vraisemblablement par les Japonais et se dispose à s'en servir pour bombarder le camp de Chang-Tsao-Kun.

Celui-ci, dit-on en dernière heure, a établi sa base à Rachang, situé à 56 kilomètres de Tsao-Kun.

Organisation de tranchées, usage d'avions, c'est toute la guerre d'Occident transportée en Extrême-Orient. Il est à craindre que de gigantesques hécatombes n'en résultent, car la discipline des troupes chinoises est sujette à caution.

Nouvelles Etrangères

Suicide du prince Joachim.

Dans un accès de violente neurasthénie et de troubles mentaux dû à des difficultés d'ordre général et personnel, le prince Joachim de Prusse, le plus jeune fils de l'empereur Guillaume II s'est suicidé à Liegnitz. Il n'est pas mort sur le coup, mais succomba quelques instants après, dans la nuit de samedi à dimanche.

Nouvelles Suisses

Le maréchal Joffre à Genève

La remise des nouveaux drapeaux à la Société des volontaires suisses a donné lieu dimanche à une fête. Le matin, dans le jardin du parc Eynard, le drapeau fut remis par le maréchal Joffre et le gouverneur de Lyon, le général Marjonet. Un banquet de 300 couverts a terminé la journée au Cercle de la ville. Les autorités genevoises étaient officiellement représentées. Le maréchal Joffre, MM. Wiliemin, Paul Pictet et Dussellier ont pris la parole.

Près de 80.000 personnes ont assisté à la grande fête de nuit.

Notre situation financière

Le 16 juillet, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Musy, le conseil de l'Association suisse des banquiers s'est trouvé réuni à une conférence à laquelle assistaient aussi les membres de la Direction générale de la Banque nationale suisse, pour discuter la situation actuellement difficile de notre marché financier. La conférence a constaté que le manque toujours croissant de capitaux donne lieu à de sérieuses craintes. Toutefois, pour le moment, on ne juge pas nécessaire de prendre des mesures pour enrayer l'exportation des capitaux découlant de la réalisation de ces valeurs pour le compte d'étrangers, mais on estime qu'il est absolument nécessaire de réaliser de plus grandes économies, tant de la part de la Confédération, que des cantons et des communes, et de conserver ainsi dans notre pays les capitaux qui sont encore à notre disposition.

L'impératrice Eugénie et les Thurgoviens

Nos Confédérés thurgoviens, surtout ceux d'Ermatigen et de Salenstein, ont conservé un souvenir très vivant de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Ceux-ci, on s'en souvient, possédaient dans cette région le château d'Arenenberg, magnifique villa entourée de jardins somptueux, à proximité du lac de Constance. L'impératrice y vint pour la première fois en 1865, avec l'empereur, qui n'avait pas revu le pays depuis

vingt-sept ans. Le couple impérial resta deux jours et fut reçu par la population avec un enthousiasme vibrant. L'impératrice revint en 1874, avec son fils le prince Louis-Napoléon, pour un séjour de quatre mois. On la revit encore à six reprises différentes. La dernière fois, ce fut en 1892. Quelques années plus tard, elle déclara vouloir faire don de la propriété au canton de Thurgovie, pour en faire un musée napoléonien. Car ce site lui rappelait trop les jours de gloire du passé, contrastant avec sa déchéance présente : grandeur et décadence ! Elle accepta que les ailes et les dépendances servissent à l'installation de l'école cantonale d'agriculture. La donation fut effectuée en 1906. C'était la fin d'une tradition dont on s'enorgueillissait volontiers là-bas. Mais les Thurgoviens ont gardé un souvenir attendri des Napoléonides et de la fille de Grenade qui était montée sur le trône des Tuileries.

Le danger d'acheter des avions allemands

On mande de Berne au *Journal de Genève* :

Séduites par le cours avantageux des changes, plusieurs entreprises suisses d'aviation ont acheté ou se disposent à acheter des appareils allemands. C'est ainsi, par exemple, que récemment une fabrique suisse de conserves qui, dans un but de réclame, a fait présent d'un avion à la jeune société aéronautique « Agis », de Zurich, a acheté un appareil allemand Hansa (soit dit en passant cet appareil est conduit par un pilote autrichien).

Il convient de mettre les personnes ou compagnies qui seraient désireuses d'acheter des avions allemands en garde contre le risque qu'elles courent à faire une acquisition semblable. En effet, le ministère des finances allemand, annonce la *Chicago Tribune*, vient de faire savoir que tout le matériel d'aviation, officiel ou privé, qui doit être livré aux Alliés d'après le traité de Versailles, devient la propriété immédiate du ministère.

Tous les possesseurs ou détenteurs de ces appareils doivent le déclarer sans retard, faute de quoi ils s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 100.000 marks et qui peut être combinée avec une peine d'emprisonnement.

Les acheteurs suisses feront donc bien de prendre leurs précautions et de s'assurer que les appareils qu'ils comptent acquérir ne sont pas soumis à la réquisition officielle.

Accident d'automobile

On mande de St-Gallenkappel :

Une automobile occupée par la famille Weber, de Genève, voulant éviter deux enfants qui se trouvaient sur la Rickenstrasse, fut projetée de côté et dévala, sur une trentaine de mètres, le long de la pente qui borde la route. L'automobile se renversa et fut détruite. M. Weber et deux de ses enfants n'ont pas eu de mal. En revanche, Mme Weber souffre d'une rupture de côtes et une jeune fille qui les accompagnait de blessures internes. Un des enfants, âgé de six mois, a succombé après l'accident.

Arrestation d'un bandit de Zurich

Samedi à midi, le meurtrier de l'aide de station Kappeler a pu être arrêté. Il s'agit d'un nommé Hartinger, Bavaois, né en 1903, mécanicien pour automobiles, et qui a été élevé à Winterthour. Il offrit la montre de Kappeler à un prêteur sur gages. Ce dernier appela un agent de police qui interpella Hartinger se trouvant dans la rue. Le bandit sortit alors un revolver et fit feu sur l'agent, qui réussit heureusement à faire dévier la balle en faisant pression sur le bras de l'assassin. A l'aide d'un deuxième agent de police, on réussit à maîtriser Hartinger ; mais, arrivé au poste de police, celui-ci s'empara d'un revolver qui se trouvait sur une table et qui appartenait à un des agents, et il voulut tenter de tirer encore une fois ; mais le coup ne partit pas, l'arme étant assurée.

Hartinger fut alors fouillé. On trouva sur lui la montre de Kappeler et sa chaîne, un revolver chargé de la même munition que celle qui servit à tuer Kappeler. Après avoir vainement tenté de se disculper, Hartinger ne tarda pas à

faire des aveux. Il dit qu'il avait voulu aller, dimanche 10 juillet, à Winterthour à pied. Arrivé près de Schamendingen, il en eut assez et l'intention lui vint de s'emparer de la première bicyclette qu'il rencontrerait. A ce moment, Kappeler survint. Il ne le connaissait pas, et comme ce dernier ne voulait pas lui donner immédiatement sa machine, il le tua. Après avoir fait quelques mètres, il revint en arrière et vida les poches de sa victime.

L'affaire du « Nouveau Chalamala ».

Samedi matin, le tribunal de Fribourg a jugé le procès intenté par M. Perrier, conseiller d'Etat et conseiller national, à MM. Léon Savary et Dagobert Cosandey, qui avaient publié un article diffamatoire dans un almanach satirique saisi par ordre de police.

M. Savary a été condamné à trois mois de prison pour calomnie et M. Cosandey à un mois pour complicité. En outre, le jugement sera publié dans un certain nombre de journaux romands.

Les deux accusés ont avoué que tous les propos tenus contre M. Perrier sont inventés.

La traversée du lac à la nage.

Mademoiselle Marguerite Fuchs, 29 ans, infirmière élève de la Source, professeur de culture physique à Lausanne, a fait dimanche, dans d'excellentes conditions, la traversée du lac à la nage d'Evian à Pully. Elle est partie de la digue d'Evian à 10 h. 30 par un temps superbe, accompagnée à distance par un bateau-moteur.

Mlle Fuchs a touché la rive vaudoise à 20 h. 45, en face de la villa du comte de Meaux ; elle a donc mis dix heures quinze minutes pour faire la traversée. Elle s'adjuge ainsi le record féminin de la distance parcourue et le record suisse de la nage pour la durée du temps passé dans l'eau.

LA RÉGION

LA ZONE

Le *Cultivateur Savoyard* a publié une déclaration des membres de la « Commission consultative des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex » qui remercient le gouvernement de les avoir mis à même de connaître et d'étudier le projet de conventions douanières entre les deux pays.

On mande encore que 137 conseillers municipaux, sur 200 que comptent les zones franches de Haute-Savoie, ont pris une résolution exprimant leur inébranlable conviction que rien ne sera modifié au régime des zones sans que la population intéressée ait été appelée à se prononcer. Le droit des populations, dit le texte, d'être consultées sur toute modification essentielle du régime créé en 1860 ne doit faire l'objet d'aucune discussion ou objection.

Poignée de petits faits

Le Département fédéral des finances élabore actuellement un projet d'impôt sur les boissons distillées et sur le tabac dans le sens prévu. Il évalue le rendement du premier à 20 millions et celui du second à 30 millions environ.

— La dépouille mortelle de l'ex-impératrice Eugénie est arrivée en Angleterre. Des fusiliers marins ont rendu les honneurs. Le cercueil a été transféré sur un affût de canon et déposé dans la crypte de la chapelle Saint-Michel de Farnborough en présence d'une foule très nombreuse et recueillie.

— Gros procès en Egypte. Abdel Amas bey, secrétaire de la délégation nationaliste, et vingt-huit autres individus comparaitront le 20 juillet devant le tribunal militaire. Ils sont accusés de faire partie d'une société ayant pour but la déposition du sultan, le renversement du gouvernement, la fomentation de désordres, l'incitation au meurtre, la distribution d'armes, l'assassinat du sultan.

D'autres personnalités, qui sont également inculpées d'infraction à la loi martiale, comparaitront aussi devant le tribunal militaire.

— Le parquet d'Ypres, France, s'occupe d'une affaire d'empoisonnement dont les victimes, au nombre de quarante-huit, habitent les communes de Comines (France) et Comines (Belgique). Le reste du pâté empoisonneur, provenant de chez un charcutier d'un hameau voisin, a été saisi. Tous les malades, parmi lesquels se trouvent les membres d'une famille de neuf personnes, sont dans un état grave ; cependant, les médecins espèrent qu'il n'y aura pas de cas mortel.

— Des manifestations ont eu lieu vendredi soir devant l'ambassade de France à Berlin. Vers 7 heures, une grande foule, dans laquelle se trouvait un grand nombre d'étudiants, se rassembla sur la Pariser-Platz. La foule chanta des chants patriotiques et proféra des menaces contre la France.

La police de sûreté parvint finalement à disperser les manifestants.

— A Juriens, Vaud, M. Jules Carmentrand a fait une chute dans une maison en construction et s'est tué.

— Un triple assassinat vient d'être découvert à Jonchery, France. Maurice Bourdot, dix-neuf ans, fils de cultivateurs, dans une crise de neurasthénie, a tué, à coups de revolver, son père et sa grand-mère, dans leur lit. Il blessa également sa mère au ventre. Le parricide se fit ensuite justice en se tirant une balle dans la tempe.

— Les transports de blé pour la Suisse depuis Gènes ont recommencé. Les chemins de fer ont assuré un service de 100 wagons par jour.

— M. le conseiller d'Etat Gut, chef du Département des finances de Nidwald, vient de mourir à l'âge de 48 ans.

— En raison du renchérissement constant du papier et des frais d'impression, la section de philologie et d'histoire de la Faculté de philosophie de l'Université de Bâle n'exigera plus, jusqu'à nouvel avis, l'impression des thèses qui lui seront présentées. La Faculté fera connaître chaque année les dissertations qu'elle aura acceptées. Elle en remettra un certain nombre d'exemplaires à la bibliothèque de l'Université de Bâle, ainsi qu'à la Bibliothèque nationale, à Berne. Cette mesure ne revêt cependant qu'un caractère provisoire.

On sait que d'autres universités suisses se sont également occupées de cette question, ou qu'elles devront s'en occuper bientôt.

Nouvelles Locales

Pèlerinage valaisan à Einsiedeln

Le pèlerinage valaisan (partie française du canton), à Notre-Dame des Ermites aura lieu les 11, 12, 13 et 14 septembre. — Nous partirons du Valais dans la matinée du samedi 11 septembre et y rentrerons dans l'après-midi du 14. Nous passerons donc deux journées entières à Einsiedeln.

Aucun autre pèlerinage n'étant annoncé pour les dates ci-dessus indiquées, nos pieux voyageurs pourront, sans la moindre difficulté, pénétrer dans la Sainte Chapelle pour y faire la sainte Communion et trouveront facilement logement et pension dans le Bourg.

Dans l'obligation où il est d'indiquer un mois environ à l'avance aux C. F. F. le nombre des billets duquel dépend l'organisation d'un ou de deux trains spéciaux, le Comité désire que les adhésions soient données le plus tôt possible, celles tardives ne seront pas prises en considération.

Le dernier terme d'inscription est fixé au 20 août.

Il est toutefois recommandé de ne pas attendre au dernier moment pour donner son adhésion. En le faisant, on permet au Comité de mieux organiser le pèlerinage et, d'autre part, aucun argent ne sera réclamé à ceux qui, après s'être annoncés, se trouveraient dans l'impossibilité de prendre part au pèlerinage.

Toutes les inscriptions doivent être adressées à M. le Curé de St-Maurice, secrétaire du pèlerinage. Chacun peut s'inscrire auprès de M. le Curé de St-Maurice, directement ou par l'intermédiaire de Messieurs les Révérends Curés des paroisses.

Les pèlerins auront soin d'indiquer ou de faire indiquer leur adresse exacte, leur gare de départ, ainsi que la classe (II^e ou III^e) qu'ils choisissent.

On ne doit pas envoyer ou remettre le prix du billet en s'inscrivant ou en se faisant inscrire. Le mode de paiement sera indiqué plus tard.

MM. les Rds Curés sont priés de bien vouloir s'intéresser à la réussite du pèlerinage, faire connaître ce communiqué à leurs paroissiens, recevoir et transmettre les inscriptions, etc.

Prix par personne en III^e classe (Dans ces prix sont compris les frais d'organisation, insignes, etc.)

Einsiedeln aller et retour :	
Sierre	47.90
Granges-Lens	47.25
St-Léonard	46.90
Sion	46.00
Ardon	45.55

Riddes	44.80
Saxon	44.20
Charrat-Fully	43.65
Martigny	42.90
Vernayaz	42.60
Evionnaz	42.20
St-Maurice	41.10
Bouveret	44.40
Monthey	41.80

(Les prix de II^e classe seront donnés prochainement).

Il pourrait se faire que dans les prix indiqués ci-dessus il y ait une légère modification.

L'itinéraire suivi sera : Valais-Lausanne - Fribourg-Berne - Olten - Zurich - Wädenswil-Einsiedeln.

Retour : Einsiedeln-Arth-Goldau-Megglingen - Lucerne - Langnau-Berne-Lausanne-Valais. *Le Comité.*

Union des forestiers valaisans

On nous écrit :

Contrairement à ce qui a été dit dans le compte-rendu donné par la presse, de l'Assemblée générale de l'Union des forestiers valaisans, la fondation de cette société a été saluée avec plaisir par les Autorités forestières qui lui ont prodigué leurs plus précieux encouragements.

A la séance du 11 juillet, tenue à Sion, assistaient notamment trois membres du Corps forestier supérieur : MM. les Inspecteurs forestiers Delacoste, Monthey ; Wyer, Martigny ; Müller, Sierre. M. Lorétan, inspecteur forestier, Loèche, empêché, s'est excusé par télégramme.

Après un exposé précis et vibrant de sincérité du président de la société sur le caractère et le but de l'Union, son travail et ses résultats, ces Messieurs déclarèrent y donner leur complète adhésion.

Cette adhésion a été acclamée avec un indescriptible enthousiasme par les gardes de triage qui attestèrent ainsi hautement leur inébranlable attachement à l'Autorité forestière supérieure.

L'Union des forestiers valaisans montrant avec sincérité et franchise, la voie qu'elle veut suivre et l'Idéal qu'elle s'efforce de poursuivre, espère aussi gagner à sa cause tous les amis de la forêt surtout autorités et instituteurs.

C'est par l'école surtout, c'est en s'assurant le précieux concours de l'Instituteur, cet homme de dévouement auquel incombe la tâche si importante de préparer la mentalité des générations futures, qu'elle espère pouvoir assurer à nos forêts le respect qu'elles méritent.

Et ainsi l'U. F. V. comme un organisme vivant, solide et bien constitué, ne cessera d'évoluer et de croître normalement, conformément aux principes qui lui ont donné le jour tenant au-delà toutes les promesses de son enfance, pour le plus grand bien de nos forêts et de notre cher Valais !

Brevets de capacité

Ensuite d'examen subis devant la Commission cantonale de l'enseignement primaire, il est accordé le brevet de capacité aux instituteurs et institutrices ci-après :

MM. Bochatay Alexis, à Saïvan ; Evéquoz Maurice, à Conthey ; Gaudard

Marc, à Leytron ; Martin Camille, à Chalais ; Martinet Adrien, à Troistorrens ; Moix Martin, à St-Martin ; Pitteïoud Camille, à Vex ; Thomas Pierre, à Saxon.

Milles Arlettaz Jeanne, à Martigny-Bourg ; Briguet Madeleine, à Chermignon ; Chaperon Léa, à St-Gingolph ; Constantin Marie, à Arbaz ; Darbellay Anita, à Liddes ; Delmonté Alice, à Monthey ; Féley Adélaïde, Vérossaz ; Gay-Crosier Marie, Salvan ; Germanier Clotilde, Conthey ; Giroud Céline, à Martigny-Ville ; Mergen Jeanne, à Monthey ; Michelod Joséphine, à Bagnes ; Boulestreau Marie, à Sion ; Forestier Suzanne, à Sion.

LE CHOMAGE

Aux chefs d'entreprise

La Centrale fédérale du placement communique :

(Artisans, fabricants, entrepreneurs, commerçants, hôteliers, restaurateurs, etc...)

Nous nous permettons encore une fois de vous rappeler qu'en vertu de l'article 37 de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1919 sur l'assistance des chômeurs, les chefs d'entreprise doivent donner avis sans retard à la Centrale de placement de leur canton des places qui se trouvent vacantes dans leurs entreprises. Chaque semaine, ces avis doivent être renouvelés ou au contraire annulés pour les places occupées.

Ces communications sont nécessaires, car elles doivent servir de base aux mesures relatives à l'abolition graduelle de l'assistance chômage et aux préavis à donner sur les demandes d'entrée en Suisse.

D'autre part, des dispositions pénales sont prévues en cas de contravention.

Centrale fédérale du placement

Le chef :

Sig. Dr F. MANGOLD.

La conduite des locomotives électriques

La direction des chemins de fer du Lœtschberg nous communique :

Différents journaux ont publié récemment des articles ou des dépêches concernant la conduite par un seul homme des nouvelles locomotives électriques pour chemins de fer secondaires. Certains de ces articles omettent sciemment de mentionner ce détail, évidemment dans un but tendancieux.

Pour la traction électrique sur les lignes secondaires faisant partie de notre communauté d'exploitation (chemins de fer du Carbetal, du Simmental, de Berne à Schwarzenbourg), il a été passé commande de locomotives d'un type simplifié, facilement maniables. Cette disposition a engagé la Compagnie à prévoir la conduite de ces machines par un seul homme, comme cela se pratique depuis longtemps sur le chemin de fer Berthoud-Thoune et, depuis plus d'une année, sur les chemins de fer de l'Oberland bernois. La décision n'a été prise qu'après mûre réflexion ; elle n'aurait pas été approuvée par le Département fédéral des chemins de fer si elle ne comportait une sécurité complète du public voyageur.

Les allégations d'après lesquelles la conduite des locomotives par un seul homme compromet cette sécurité sont démenties d'abord par l'approbation

donnée par l'autorité fédérale de surveillance, et ensuite par le fait que, dans d'autres pays, des centaines de locomotives électriques sont conduites de cette façon.

Les communiqués en question, émanant sans doute du personnel, se basent sur le reste sur des considérations tout autres que celle du souci de la sécurité des voyageurs. Certaines dépêches parlent d'une façon générale de la conduite par un seul homme. Or, il est évident qu'elle ne s'appliquera pas aux grosses locomotives du Lœtschberg, leur construction ne le permettant pas, et bien que l'aide-mécanicien n'ait que peu de travail à effectuer pendant la marche (mise en marche des ventilateurs, allumage des lampes dans les tunnels, surveillance du graissage, etc.) Ce serait donc une grosse responsabilité qu'assumerait la compagnie si elle ne cherchait pas à simplifier la conduite des nouvelles machines supprimant l'aide-mécanicien, qui serait absolument superflu.

Les améliorations d'horaire résultant de la traction électrique ne peuvent se réaliser que si la Compagnie évite toutes les dépenses de personnel superflues, incompatibles avec une exploitation rationnelle.

Avis. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages.

Monthey. — Eclairage.

Les explorateurs, antrement dit, Eclairage de Monthey, ont projeté une course de montagne pour le jeudi 22 crt. ayant comme objectif, le col de Fenêtre. Les glaciers d'alentours, dans la vallée de Bagnes.

Les personnes qui désireraient prendre part à cette randonnée sont priées de s'annoncer, pour mardi soir, auprès de M. Pellaud, qui renseignera.

Société de Sauvetage du lac Léman.

L'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 25 juillet 1920 à 10 h. 45 du matin, à Hermance, Genève, avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel des Sections.
2. Rapport présidentiel.
3. Comptes de l'exercice 1919. Rapport de MM. les Contrôleurs.
4. Nomination des Contrôleurs des comptes de 1920.
5. Choix du lieu de la prochaine Assemblée générale.
6. Distribution du prix Huber et du prix L. Roussy.
7. Distribution des récompenses de sauvetages.
8. Propositions individuelles.

A midi, banquet organisé par la section d'Hermance.

A 1 h., courses de canots. Le programme de ces courses sera remis à MM. les invités, le matin de la fête.

« Pro Lemano ».

On lira avec un plaisir particulier le dernier numéro de la Revue de luxe « Pro Lemano », dont on goûtera à la fois l'intérêt incontestable de plusieurs articles et le choix délicat des illustrations. Citons plus spécialement les lignes vigoureuses intitulées : *La Suisse romande et la Société des Nations* et deux pages définitives sur l'*Office central de Police des Etrangers*.

Les communications officielles du Comité de Direction montrent l'activité considérable déployée par l'Association « Pro Lemano ».

On nous prie de rappeler que la Revue « Pro Lemano » est adressée gratuitement à qui en fait la demande au Secrétariat de l'Association, à Lausanne.

Sierre. — Rectification. — (Corr.)

Une erreur de typo nous fait dire dans le n° du 17 crt. : « les bosses et frontières qui ornent l'entrée ouest de la ville, au lieu de : les bosses et fondrières ».

Les gens intelligents auront, du reste, déjà compris et rectifié ;... Quant aux autres, tant pis pour eux !

Le même routier.

Plan-Conthey.

La loyauté nous fait un devoir de publier l'explication que voici relative à une précédente correspondance :

« La Société, Les Amis de la Treille, à Plan-Conthey, est une société de chant dont le règlement laisse à tout membre pleine liberté de vote. Son but principal est d'éviter autant que faire se peut toute dispute ou bagarre pouvant s'élever entre eux au sujet de partis politiques. Elle se compose de jeunes gens appartenant les uns au parti conservateur, d'autres au parti libéral.

Doit dire que les Amis de la Treille sont radicaux-socialistes, c'est faux. Nous souhaitons bon courage à cette société et disons vive la Société de Chant tant qu'elle ne s'occupe que du chant ».

Pour les Amis de la Treille : D.

La lutte contre la poussière.

Dans le but de lutter contre la poussière que provoque la circulation toujours plus intense des automobiles, le Département vaudois des travaux publics a décidé l'application, à titre d'essai, sur un tronçon de route à Renens-Gare, à cinq minutes du point terminus des Tramways lausannois, d'un procédé dû à M. Charles Vinzio, à Lausanne, qui permet d'obtenir une route indéformable et sans poussière. Ces essais se feront très prochainement.

Martigny-Grand-St-Bernard.

Dès vendredi 7 juillet, les automobiles ont libre parcours, sans aucune restriction, sur la route de Martigny au Grand-St-Bernard. Les camions et autobus peuvent circuler moyennant une permission spéciale, délivrée par les autorités.

C'est un malade.

Les journaux vaudois publient la nouvelle suivante : « Le cambrioleur des cures de Rougemont et Corsier a été arrêté jeudi, à Nyon. Il s'agit d'un détenu échappé de l'établissement de Bellechasse (Fribourg), le nommé Emery, de Lens (Valais). Il a avoué qu'il avait cambriolé les cures de Rougemont et Corsier, et commis d'autres vols dans le canton de Vaud ».

Emery est un détraqué. Pas n'est besoin de causer cinq minutes avec lui pour s'en rendre compte.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

Le No 699 (7 juillet) de la Patrie Suisse fait une large place aux manifestations sportives et aux réunions de sociétés : la fête de natation à Zurich, journée de sports suisses à la Colonie suisse de Londres ; la réunion annuelle des sections romandes du Club Alpin suisse ; l'assemblée, à Sion, de la Société d'Histoire du Valais romand ; la fête de la Fédération des Musiques de campagne, à Genève, y sont représentées par des

clichés nombreux et variés. Voici encore la figure sympathique du Dr Félix Jeanneret, président du Grand Conseil neuchâtelois ; le Dr Arnold Walther, un apôtre de la musique en Suisse ; le Dr Francesco Vassali, ancien conseiller national du Tessin, décédé le 14 juin ; la figure si caractéristique de Jean de Charpentier, reconstituée par le sculpteur Raphaël Lugeon, pour le monument élevé à Bex à la mémoire du grand savant, puis le monument lui-même. D'autres clichés sont consacrés au « Lausanne transformé », à « l'Ancienne Poste » dont la démolition vient de commencer ; à la maison du Soldat des casernes d'Yverdon, au Foyer des Travailleurs de Vevey ; aux renforts que vient de recevoir la Mission de la Suisse romande. On trouve encore, dans le même numéro, de superbes vues alpêtres : une table de glace, la Blumlialp et la Jungfrau, vues en planant à 4500 mètres, des skieurs dans les Clarides, etc. L'actualité amusante est représentée par la désinfection des députés bernois, à cause de la fièvre aphteuse et par l'« Orchestre de Huémoz », célèbre à Montreux ; il y en a pour tous les goûts, et chacun y trouvera son compte. E. T.

Madame Vve Nathalie GAILLARD-MAGNIN, à Charrat, et sa famille remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

LA VERITABLE TISANE AMERICAINE SHAKERS

est le Remède sans égal dans toutes les affections du FOIE ESTOMAC INTESTIN

Son Succès depuis plus de 40 ANS ne fait que grandir EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES INDISTRICTEMENT CHEZ M. OHLBACH-ERARD, S.A. 26.50, BOULEVARD DE LA CLUSE, GENEVE. Le flacon, Fr. 6

Le procédé de fabrication du « Toblerone » est breveté. Les contrefaçons de moindre valeur ne peuvent donc pas être fabriquées par le même procédé. « Toblerone » est un chocolat au lait avec miel et amandes, préparé et fabriqué de façon toute spéciale.

Fumez les cigares FROSSARD

Vermouth NOBLESSE DELICIEUSE GOURMANDE CIRAVECNA S.C. GENEVE

Le Café de malt Knopp-Kathreiner peut être employé comme succédané du Café et comme addition au Café colonial.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Bois de Charronnage à vendre
Lot d'environ 20 m3, à port de char.
S'adr. à M. Ernest Mottiez, Vérossaz.

Bons manœuvres
sont demandés pour de suite par l'Entreprise Dubuis, Dupont, Gianadda & Cie, à Châtellard (Valais).
Prix de l'heure fr. 1.30. Prix de la pension fr. 4.50.

Dr Amrein, médecin, Heiden (Appenzell)
Poudre stomacale, succès merveilleux
Huile de Parvin 620, très efficace contre les maux de cou, du nez et des oreilles
Crème contre les rhumatismes, très efficace, action rapide et durable
Herbarin No 190 assure seul un accouchement normal et régulier, pas de fausses douleurs, pas de suites fâcheuses

Leytron - 18 & 25 Juillet Kermesse
organisée par « l'Union instrumentale »
Bal — Match aux quilles — Loterie américaine.

Monsieur Pitteloud
Poste 12, VEVEY offre jusqu'à épuisement, des stocks de saucisse et graisse Ire qualité, à fr. 2.20 le kg. contre remboursement.

A REMETTRE de suite un **Magasin d'épicerie** bien achalandé, avec bonne clientèle, dans bonne localité du Valais. S'adr. sous chiffres D. S. 77 au Bureau du Nouvelliste.

A VENDRE **deux pressoirs** en granit avec treuil, de grandeur moyenne, parfait état, à choix sur 4, faute d'emploi. Ecrire : Bigler-Delapré, Maupas 57, Lausanne.

Etablissement de Banque du Valais cherche **employés volontaires ou apprentis**
S'adresser au Journal sous B. M.

Appartement à louer à 10 minutes de la Gare de Sierre

Villa nouvelle construite sera à louer à partir du 1er octobre 1920, chambres à coucher, salon, salle de bains, cuisine, deux caves, y compris jardin-potager de 150 m2, situation agréable Pour adresse expédition du journal S.V

A VENDRE
Plusieurs fûts neufs en châtaignier, très forts et bien cerclés, contenant 650 à 700 litres, ainsi qu'une **faucheuse usagée**. S'adresser à J. & A. PÉRA, Vins et Combustibles, Monthey.

Représentant pour le Canton. — Pour le canton du Valais, un nouvel article très courant. Gain accessoire ou principal. Capital nécessaire fr. 1000.— Offres sous chiffres 2884 M à Publicitas, Sion.

Bon Hôtel demande femme de chambre active et propre, et fille de cuisine
Offres : Hôtel des Alpes, Bex.

On demande de suite une femme de chambre sachant si possible servir ; une fille ou garçon
pour office et cuisine. Gage : 60-70 frs. Pension Stucki, Lausanne.

Gafé-Restaurant
tenu pendant 11 ans par le tenancier actuel. Bonne clientèle assurée, arrêt des tramways, deux grands jardins potagers aux abords de l'immeuble. Ecrire sous V 25832 L. PUBLICITAS S. A., Lausanne.

On demande pour les premiers jours d'août plusieurs ouvriers-charpentiers
pour montage de baraques pour chantier de Barberine. S'adr. à M. Ed. Bugnon, Entreprise de charpente, à La Sallaz, Lausanne.

On demande jeune homme ou jeune fille pour aider à la cuisine. Facilité d'apprendre le français, comme bonne cuisine. Vie de famille. S'adr. HOTEL DE L'UNION, Morges.

Eau-de-vie de fruits
père, pommes, poires Ire qualité, à 2 fr. 50 le litre. Envoi depuis 5 lit. contre remboursement. Jean Schwarz, W. Ruggier & Cie, Distillerie, AARAU.

On cherche pour Août, dans le Bas-Valais **appartement ou chalet meublé** de 2-3 pièces et cuisine. Offres avec prix et situation sous U 3936 L. Publicitas, Lausanne.

Mulet à vendre
Un bon mulet très fort et sage, habitué au bât et au char, exempt de tout défaut, apte au service de l'armée, est à vendre à un prix avantageux. S'adr. à Filliez Dominique, à Salins.

Magasin
On cherche à louer à Evionnaz un magasin de 30 m. carr. avec cave et dépôt. S'ad. au Nouvelliste sous X 21. Le Nouvelliste Valaisan, 10 ct le jo.

Union de Banques Suisses

Place St-François, 2 **LAUSANNE** Place St-François, 2

Capital et Réserves: fr. 85.000.000

Délivre des certificats de dépôts au porteur ou nominatifs avec coupons semestriels aux taux de

- 5% à 5 1/2% -

suivant leur durée et reçoit des versements sur carnets de dépôts à

4 1/2 o/o

Une bagatelle de fr. 5.— par mois vous permet d'acheter une série de 20 obligations à lots de l'Association du Personnel de surveillance des Entreprises de transport suisses vous offrant des lots jusqu'à 100.000 fr.

Prochain tirage : **31 Juillet**

Prix de la série de 20 obligations 200 fr. — Prix de l'Obligation fr. 10.— Dans les 36 prochains tirages :

6 belles primes

garanties par série

sortante, dont la première peut s'élever jusqu'à 100.000 — et

Remboursement minimum de 400 fr. par série

sortante, soit à 200 o/o du prix d'achat. Remboursement minimum par obligation fr. 12.50, 4 tirages par an, dont le prochain le 31 juillet.

Il est dans votre intérêt d'acheter des séries entières de 20 obligations = fr. 200, au comptant ou payable en

Mensualités de 5 fr.

10 et davantage en compte-courant avec jouissance intégrale au tirage dès le premier versement.

Superbe plan de lots :
 5 lots à fr. 100.000
 3 " 50.000
 2 " 30.000
 120 " 20.000
 1 lot à fr. 10.000
 7 " 5.000
 119 " 1.000
 etc.
 700.000 lots de fr. 14 millions.

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à **28 grands tirages** soit les 5 et 22 de chaque mois
 2 à fr. 500.000.—
 2 à " 250.000.—
 2 à " 200.000.—
 20 à " 100.000.—
 etc. au total pour Franes

8 MILLIONS

Les commandes sont reçues par la **BANQUE DE VALEURS A LOTS** PEYER et BACHMANN — Genève — 20, rue du Mont-Blanc

LA SUISSE

Siège social : **Lausanne**

Fondée en 1858

Société d'assurance sur la vie contre les accidents
VIE - ACCIDENTS - RENTES
Responsabilité civile

Agence générale : Albert Roulet à Sion
 Agence à Monthey : Ernest Borgeaud

Immédiatement

chaque participation produit un résultat plus ou moins important, avec paiement comptant au prochain tirage les obligations à prime garanties et concessionnées par les Etats

60 millions de primes

doivent sortir par tirages successifs et seront réparties comme suit : 18 obligations à 1.000.000 — 27 à 500.000 150 à 100.000 — 450 à 1000 et environ 25.000 avec des primes de moindre importance

Prochains tirages : **15 & 22 août**

Syst. prot. Prix pour 10 numéros Frs. 3.25 ; pour 20 numéros frs. 6.25. Expédition immédiate franco, contre versement préalable du montant respectif. (Compte de chèques postaux 114 356) ou sur demande contre remboursement par **La Commerciale, Fribourg.**

Bandes molletières kaki, la paire fr. 5.80
Pantalons trois fils fantaisie, la paire „ 11.75
Bâches caoutchouc 220 x 175 „ 42.—

Envoi contre remboursement.

Bornand & C^{ie}

Rue des deux Marchés **Lausanne** Rue des deux Marchés

- Actions -

de la **Société Anonyme d'Electricité d'Ardon** (lot de 19 actions) avec

Moto "Indian", avec side-card

machine en très bon état, à vendre pour cause de départ. Actuels à céder en dessous du pair et moto pour 2865 fr. Ecrire sous chiffre : O. E. 12713 L. à Oréll-Füssli

Dentiste DE MROZOWSKI

reçoit tous tous les samedis de 1 h. à 5 h. **Hôtel de la Poste St-Gidgoïnp**

Notre Vente sensationnelle est prolongée jusqu'au **27 Juillet**

Nous avons consenti à faire de nouveaux rabais **Tout le monde achètera**

Avec ces prix, toute concurrence est impossible

VOYEZ NOS PRIX ABSOLUMENT INCOMPARABLES

Flanellette bonne qualité.	le mètre	1.50
Cotonne pour tabliers	3.25 2.80 2.50	
Cotonne cachemire, largeur 100 cm.	3.45 3.35 2.75	
Mousseline coton, dessins fantaisie	2.25 1.95	
Laine de Schaffhouse, bout jaune, No 10, l'éch. de 50 gr.	1.60	
Laine de Schaffhouse, bout rouge, No 12, l'éch. de 50 gr.	1.70	
Laine de Schaffhouse, bout vert, No 14, l'éch. de 50 gr.	1.80	
Laine de Schaffhouse Electa, No 20, l'éch. 50 gr.	1.95	
Laine anglaise bonne qualité, noire, l'éch. de 50 gr.	1.05	
Coton vigogne, l'écheveau de 50 gr.	0.80	
Coton diamant, noir, l'écheveau de 50 gr.	0.95	
Coton écriu, l'écheveau de 50 gr.	0.75	
Fil Cats, 500 yards	0.90	
Fil à machine, marques différentes	0.63	
Fil Dorcas.	0.22	
Fil étoiles	0.15	
Fil lin sur cartes.	0.10	
Boutons automatiques pr pantalons.	la douzaine 0.25	
Fers à friser et onduleur	1.95 1.45 et 0.75	
Pantalons gravelotte, 3 fils,	depuis 10.85	
Pantalons gravelotte I. A.	depuis 12.85	
Complets salopettes; bleu croisé	11.50 10.90 9.90	
Pantalons pr jeunes gens	8.90	
Pantalons croisé bleu, seulement	3.75	
Tabliers en triège	5.85	
Chemises flanellette, bonne qualité	7.90	
Chemises oxford, rayé, 1re qualité	7.90	
Chemises oxford carreaux, 1re qualité	8.25	
Chemises coutil carreaux molleton	11.50 9.90 9.25	
Chemises jaeger, cols brodés	8.50	
Chemises devant fantaisie, dernière mode	4.90	
Caleçons pour hommes extra	8.90 6.90 4.90 et 2.95	
Casquettes et chapeaux,	9.50	
Couvertures grises 147/210	0.95	
Chaussettes fantaisie, brunes et noires	1.25	
Chaussettes coton vigogne	2.75	
Chaussettes pure laine	0.95	
Cravates unies, sur systèmes		

Une carte suffit pour faire vos commandes, qui seront expédiées immédiatement contre remboursement

Grands Magasins Ville de Paris, Martigny

Succursales en Valais : SIERRE et MONTHEY.

Exposition de l'Habitation économique

Casino de Montbenon, Lausanne

du 10 au 25 juillet

Entrée 50 centimes

Liquidation de Mercerie

soit : Jupons, fourreaux pour dames ; Chemises, pantalons pour hommes et enfants ; mouchoirs, linges de toilette, broderies, sacs de touristes, etc

Du 10 au 15 o/o de rabais

sur chaque m rebandise.

Ch. Petitpierre, Monthey.

A VENDRE Sérac de montagne

Fédération des Producteurs de Lait, Sion.

Pour éviter ou guérir le rhume des foins employez avec succès la

CRÈME RÉSOPONE contre le rhume des foins

Rafraîchissante, calmante, adoucissante. Recommandée par MM. les médecins. En vente dans les pharmacies. Prix 2 fr.

Pour le gros détail : Produits Résopone S. A. Av. de la Harpe 13 LAUSANNE

Occasion

exceptionnelle

PROFITEZ

Lainage gris, pour blouses ou robes,	le mètre	5.50
Pièce de drap pr manteaux, costumes, complets, la pièce		40.—
Pièce de drap kaki pour complets,		28.—
Couvertures grises mi-laine		28.—
Pelerines caoutchoutées		40.—
Manteaux caoutchoutés, de travail		6.—
Bâches noires		30.—
Chandails-maillots mi-laine		10.—
Chandails-maillots laine grise		15.—
Dessous de corps extra		8.—
Pantalons bretelles		11.—
Chemises kaki		8.45
Salopettes kaki extra	le complet	24.—
Complets salopettes assortis	le complet	14.—
Bas laine extra, pour Messieurs	la paire	3.—

Au Stock Américain St-Maurice

OCCASION

Chaussures de montagne

Sur fleur naturel garanti imperméable avec soufflet d'une seule pièce, 3 semelles entièrement cousues à la main, pour le prix incroyable de fr. 47.50.

Chez BONVIN, cordonnier, Montana.

A VENDRE

Moto sacoché 4 HP. 1914
 Moto sacoché 2 1/2 HP. 1919
 avec débrayage et changement de vitesse.
 Moto Indian, avec Side-Car 12 HP.
 Motocycle 2 1/4 HP., excellent état de marche, cédée à très bas prix.

— VISCARDI Frères —

Cycles et Motos
 Avenue de la Gare, Bex.

FIAT

Livraison immédiate type 1919-20 de voitures tourisme 4 et 6 places 15/20 HP. ainsi que camionnettes et camions de 1000 kg. 2000 kg. et 4 à 5 tonnes.

Ces voitures et camions sont visibles dans nos Magasins, 14, Chaussée Mon-Repos ou aux Bureaux de commandes, — RED STAR, Automobiles S. A., AGENCE FIAT, 6, Place St-François, Lausanne. — Téléph. 3050-3201.

Crédit Sierrois

S. A. SIERRE

Nous payons actuellement :

Sur comptes-courants :	4%
Sur carnets d'épargne :	4 1/2%
Sur nouveaux dépôts à terme :	
A 1 an :	5%
A deux ans :	5 1/4%
A trois ans :	5 1/2%

LA DIRECTION

Dr E. Veuthey Martigny

Maladies des oreilles, de la gorge et du nez,

de retour

Viande & Charcuterie bon marché

Rôti 1re qual. le kg. fr. 3.—
 Bouilli av. os, le kg. " 2.—
 Salami
 Salametti le kg. 4.50 et 5.—
 Saucissons le kg. fr. 4.—
 Saucisses, le kg. " 3.50
 Fumé le kg. " 4.—

Expédie depuis 2 kgs.
Boucherie Chevaline
 Lausannoise
 Rue du Grand-Pont 18, Lausanne
 Téléphone 35-05

DÉGAILLET Frères MARTIGNY

Téléphone N° 156.
LAMES A
PLANCHERS
LAMES A PLAFONDS
PLANCHERS BRUTS

CIDRE

Vieux : 40 ct. le litre.
 Nouveau extra 30 ct. le litre — Dans nos fûts 2 ct. de plus par litre.
DESLARZES & VERNAY
 Parc Avicole, SION.

Vases de cave

sont à vendre à bas prix. S'adr. pour renseignements à **Aug. Demierre & Fils**, régisseurs, Vevey.

Dame seule

désirant venir à la montagne recevoir sa **jolie petite fille** pour sa société. S'adres. à Mme BARBIER, Val d'Illiez.

- Delaloye Léon - Médecin-Dentiste, MARTIGNY

Téléphone No 46.

Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h. et sur rendez-vous, sauf samedi après midi et dimanche. Sur demande préalable, les dentiers sont livrés dans la journée.

Banque Commerciale valaisanne

Ch. Exhenry & C^{ie} Monthey

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

Reçoit des dépôts :

en compte-courant à vue au	4%
sur carnet d'épargne au	4 1/2%
dépôts à un an	5%
dépôt à deux ans au	5 1/4%
dépôt à 3 et 5 ans au	5 1/2%